



**Arrêté portant désignation des membres de la commission consultative paritaire
compétente à l'égard des agents contractuels exerçant dans les domaines
administratifs, techniques, sociaux et de santé**

La rectrice de la région académique de Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 112-1, L. 261-1, L. 262-1, L. 262-4, L. 263-1 à L. 263-2 ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 8 décembre 2022 ;

Arrêté

Article 1^{er} : Sont nommés membres de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant dans les domaines administratifs, techniques, sociaux et de santé les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

A. Représentants de l'administration :

a) Membres titulaires

- Madame Elodie LAMART, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines
- Monsieur Fabrice TANJON, adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines
- Monsieur Jason MAUCOLIN, proviseur du lycée Risle-Seine de Pont-Audemer

b) Membres suppléants

- Madame Karine LEROUX-LECOQ, cheffe de la division des personnels de l'administration
- Monsieur Quentin ANDRIEUX, chef du bureau du recrutement des personnels contractuels et du remplacement
- Monsieur Jean-Michel FERRE, chef de la division de l'enseignement privé

B. Représentants du personnel :

a) Membres titulaires

- Madame Valérie DELOUIS, Lycée Decrétot de Louviers, catégorie A, UNSA
- Madame Najet MOUSTAQUIMI, GRETA GPN, catégorie B, FSU
- Madame Christine HENRY, Lycée Tocqueville de Cherbourg, catégorie C, FSU

b) Membres suppléants

- Madame Odile LECROSNIER, DSDEN de l'Orne, catégorie A, UNSA
- Madame Véronique CAIRON, GRETA GCN, catégorie B, FSU
- Madame Isabelle BERNARDEAU, DSDEN de l'Orne, catégorie C, FSU

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le
François FOSELLE